

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE GREZ-DOICEAU

Compte-rendu du groupe de travail « Mobilité » - Mardi 12 novembre 2013

Présent(e)s :

Maitre d'ouvrage

Luc Coisman - Echevin

Caroline Theys – Coordinatrice du PCDR

Alexandra Chaidron – Collaboratrice PCDR

Organe consultatif

12 personnes présentes- 2 excusés - 1 invitée

Ordre du jour :

Ordre du jour : réflexion à propos des deux fiches suivantes

- élaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées (lot 1)
- mettre sur pied un contrat des chemins et des sentiers (lot 1)

Lors du dernier groupe de travail, il avait été convenu de développer la réflexion relative aux fiches du lot 1 « Elaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées » et « Mettre sur pied un contrat des chemins et sentiers », avec pour objectif de choisir 3 liaisons prioritaires à mettre en avant. A la relecture des fiches projet, avancer sur les deux fronts côte à côté est un peu ambitieux en une réunion.

Pour rappel, l'objectif de la fiche-projet « Elaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées » est de mettre en place un réseau constitué d'un ensemble d'itinéraires courts et faciles d'accès permettant de liaisonner les villages et les pôles entre eux. L'ensemble de ces itinéraires formera un réseau fonctionnel pour des déplacements quotidiens (≠ d'un réseau de promenade) et sera principalement réservé aux déplacements des usagers non motorisés (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite).

La discussion s'engage sur la logique à suivre dans l'organisation et la planification des tâches à réaliser. Ne faudrait-il pas dans un premier temps actualiser l'atlas des sentiers et chemins afin de pouvoir décider en toutes connaissances de cause ? Certains membres du groupe de travail penchent pour cette solution.

Précisions qu'il ne faut pas mélanger le travail du PCDN et celui du PCDR. Chaque groupe garde ses spécificités. La question du cadastre des sentiers reste pertinente et il sera nécessaire d'y aboutir, mais il est possible néanmoins de commencer à travailler sur le choix des liaisons sans que ce travail fastidieux ait abouti.

Lors de l'élaboration du PCDR, le groupe de travail « Mobilité » avait réalisé une carte reprenant les liaisons prioritaires à valoriser entre les villages. Dès le début de la réflexion, la volonté était d'emblée de ne reprendre que des chemins puisque ceux-ci ont effectivement comme vocation de relier les villages. Mais ne restons pas fermé, si le groupe pense que dans certains tronçons, le choix d'un sentier est possible, pourquoi pas ? à voir au cas par cas.

Donc le choix doit se faire sur :

- les points de départ et d'arrivée en ne perdant pas de vue l'objectif de relier des pôles villageois
- quelles sont les voiries acceptables? dans certains cas la voirie la plus directe n'est pas la solution la plus simple ;
- pour quels usagers et pour quels usages ? et donc réfléchir la question de la hiérarchisation et des aménagements possibles et/ou nécessaires.

Remarques :

- il est possible de faire des itinéraires « bis » en différenciant par exemple certains tronçons, l'un à l'usage réservé des piétons pour permettre de garantir son aspect bucolique et champêtre, l'autre à l'usage des cyclistes ;
- ne pas oublier les autres usagers : cavaliers, cycliste adulte, groupe de cyclistes,...
- on peut s'inspirer d'exemple d'aménagements réalisés ailleurs (par exemple piste cyclable à Hamme-Mille chaussée de Namur demi-lune au sol + bollard) ;
- prendre des renseignements sur les types de revêtements possibles : avantages/inconvénients (qui ?) ;
- le budget de 15 000 euros est prévu entre autres pour une étude préalable ; mais l'objectif de ces réunions est d'avancer et de dégrossir le terrain ;
- se renseigner sur les usages habituels de cyclistes (cfr Gracq)

Après une présentation sur carte des 6 itinéraires de la fiche projet, un tour de table est organisé pour déterminer le choix des priorités

1	Wavre –Gastuche - Archennes – Pécrot - Sint-Joris-Weert le long du chemin de fer	5 votes
2	Bossut – Gottechain (sécurisation de la traversée de la N25)	10 votes
3	Nethen – Pécrot	5 votes
4	Doiceau - Grez-Centre	11 votes
5	Bossut - Pécrot	1 vote
6	Archennes – hall omnisport (par le chemin du Bois Gibet	4 votes

Les liaisons retenues par le groupe de travail sont :

- Doiceau - Grez-Centre,
- Bossut – Gottechain
- Wavre et Sint-Joris

En vrac, voici diverses informations à propos des liaisons :

1) Wavre - Sint-Joris-Weert :

- certains de ces tronçons sont utilisés par les riverains, par exemple le quartier de la Motte
- c'est une liaison « usagers lents » qui permet de relier Wavre et Louvain sans dénivelé trop important;
- il y a un problème de stabilité des berges sur la partie avant d'arriver à Sint-Joris-Weert ;

2) Bossut – Gottechain (sécurisation de la traversée de la N25) :

- Le problème est que la N25 est une route régionale, que le SPW ne veut rien entendre d'une limitation de vitesse qui permettrait de mettre un passage pour piétons ;
- Proposition: feu avec boutons poussoir, passerelle ? Il faudrait absolument convaincre la Région de limiter la vitesse ;
- Réaliser une pétition des habitants de Gottechain pour avoir plus de poids auprès de la Région wallonne ;
- Réflexion à faire pour d'éventuels possibilités de subside (par exemple liaison intermodale au niveau de la Province);

3) Bossut – Pécrot

- Information de la part de l'Echevin : il y a une volonté du Collège communal de remettre le tronçon allant de Bossut (avenue Fernand Labby) à la-Chapelle Robert à Pécrot en état avec un espoir d'obtenir des subsides pour ce projet à la Province. Le groupe de travail Mobilité pourrait être associés pour l'aménagement d'une zone de dégagement cyclo-piétonne ;

4) Doiceau - Grez-Centre

- plusieurs alternatives possibles : soit via le chemin de la Magnette et la rue du Centry mais dénivellation importante ; soit via la rue du Bois des Fiefs et Chaussée de Wavre, Chaussée de la Libération ou rue du Tilleul ou ruelle des Foins ;
- quel est l'état des pistes cyclable sur la chaussée de Wavre et sur la chaussée de la libération ;
- pour l'instant, la rue du Tilleul est dangereuse pour les piétons ;
- possibilité de faire un lien également vers le hall sportif ;
- question de sécurité à garantir au niveau des ronds-points ;

La liaison Archennes - Pécrot n'est pas oubliée, la réflexion reste en suspens le temps de l'avancée des travaux.

Il ne faut pas oublier le lien avec les communes voisines voir même plus loin par exemple Louvain-la-Neuve ; le Gracq aurait réalisé un travail sur le lien entre Chaumont-Gistoux et LLN. Dans le cadre de la liaison Doiceau – Grez Centre, il serait très intéressant d'utiliser l'Av. Cte G. d'Ursel comme lien « sécurisé » vers Chaumont mais surtout vers Louvain La Neuve. Cette avenue est large et des trottoirs bordent les deux côtés de la route ; l'investissement jusqu'à Chaumont est faible. Un contact avec Chaumont devrait être envisagé.

Pour la prochaine réunion :

En préparation, l'idéal serait de parcourir les tronçons choisis, de faire une sorte d'état des lieux afin de pouvoir apporter des propositions réalistes et constructive lors de la prochaine réunion.

Lors de cette réunion seront défini les parcours choisis et le type d'usagers possible. Il faudra également définir si certains passages méritent de l'éclairage.

En deuxième partie de réunion, nous aborderons les liaisons « faciles » : Néthen – Pécrot et Archennes - hall omnisports. La question posée sera : Que pouvons-nous faire pour remettre ces chemins en état, à destination des usagers faibles sans pour autant faire appel à des subsides (intervention du service Travaux, de la CLDR ???).

Denis Marion sera le rapporteur du Groupe de travail lors de la prochaine CLDR qui aura lieu le mercredi 18 décembre, au réfectoire de l'école communale, à 20h.